

Cadre général

Axes et objectifs de référence :

Renforcer les solidarités en direction des familles et des enfants

« renforcer la coordination des acteurs autour de l'enfance de danger, depuis la prévention et le repérage précoce des situations jusqu'à l'accompagnement de l'enfant placé et de ses parents »

Renforcer la qualité du service public départemental

« Rechercher l'exemplarité par la mise en œuvre des principes du développement durable dans notre fonctionnement interne et en améliorant la transparence des décisions, la transversalité des échanges et l'exercice de la démocratie »

Direction// service ou pôle d'affectation : DGAS

Référence au programme, schéma, mission existant :

Description de l'action actuelle :

Description du projet

Objectifs :

- Clarifier les principes politiques qui guident l'action du Conseil général à destination de l'enfance

Description du projet :

1. *bénéficiaire / public cible :*

Elu(e)s et services départementaux

Bénéficiaires : enfants et professionnels concernés

2. *Présentation du contenu du projet :*

En parallèle de la Charte de déontologie, il s'agit de rédiger une Charte éthique rappelant les orientations politiques du département sur la protection de l'enfance.

Cette Charte pourrait être rédigée par un « groupe d'éthique », ouverte aux professionnels de l'enfance.

Par ailleurs, cette charte devra réaffirmer la Convention internationale des Droits de l'Enfante. Dans sa mise en œuvre, il conviendra de faciliter, dans notre action de protection de l'enfance, le principe du contradictoire.

3. *Moyens et coûts :*

Néant.

Modifications proposées par rapport à l'existant :

- . Rédaction de la Charte

Etat d'avancement et prochaines étapes d'élaboration du projet :

1. Mise en place du groupe d'éthique
2. Rédaction
3. Adoption par l'Assemblée départementale
4. Information et communication auprès des professionnels
5. Mise en œuvre

Indicateurs de suivis : ?

Délais : adoption de la Charte en janvier 2007

Acteurs

Elue référent : Patricia Adam

Chef de projet/Référent : Jocelyne Dholland

Partenaires internes : Cabinet du Président

Partenaires externes : professionnels.